

Le grand débat national

Réunion d'expressions citoyennes du Frontonnais

Mardi, le **12 février 2019**, 20h00

Espace « Gérard Philipe », FRONTON, Haute-Garonne

La réunion s'est déroulée entre **20h et 22h30**.

Participants : environ **150 personnes**

Animateurs : MM **Nicolas Le Cheviller**, rédacteur en chef du *Petit Journal Haute-Garonne*, et **Adrien Gicquiau**, étudiant TBS/Sciences Po Toulouse

Compte-rendu établi par Alexandra Eymeri-Douzans, responsable Communication & Culture de la Ville de Fronton, sur la base des notes manuscrites prises durant le débat par Mme Evelyne Peyranne, DGS, et elle-même.

En ouverture des débats :

- **M. Hugo Cavagnac**, le maire de Fronton a rappelé la position de neutralité de la Municipalité qui a assumé strictement un rôle de facilitateur et l'impératif du respect du cadre républicain du débat (liberté d'expression, égalité d'accès à la parole, respect des positions formulées).
- M. **Nicolas Le Cheviller** a présenté les règles du débat : la nécessaire limitation du temps de parole, l'organisation des échanges autour des quatre thèmes structurants du Grand débat, avec la possibilité pour les participants d'aborder tous les sujets de leur choix.

NOTE : Le présent compte-rendu essaie de restituer aussi fidèlement que possible l'esprit des interventions des participants sans pouvoir en faire la transcription exhaustive. Il ne cherche pas non plus à reconstruire après coup la cohérence des échanges. Excepté deux prises de parole replacées dans le cadre de leur thème, l'ordre des interventions a été respecté. L'identité des participants n'a pas été consignée.

Thème FISCALITE

Intervention 1 : Il n'est pas juste de prendre un compte les revenus du couple dans le calcul de l'accès aux droits, surtout quand il s'agit de personnes handicapées ou des petites retraites. Cela « pénalise les petites gens ».

Intervention 2 : Les retraités pour des raisons médicales bénéficiant d'une petite pension d'invalidité ont droit à une allocation supplémentaire d'invalidité qui est récupérable sur la succession. Or, l'allocation handicap n'est pas récupérable. Il y a donc une injustice.

Le grand débat national

Intervention 3 : La loi de 1973, adoptée par Pompidou, dite loi Rothschild, qui a permis la création monétaire par les banques, a mis en place un modèle qui repose sur la dette des personnes et de l'Etat et qui oblige l'Etat à s'endetter auprès des banques pour investir. Avant 1973, l'Etat n'avait pas de dette. Maintenant, la dette s'alimente d'elle-même. Il faut donc revenir au système où la Banque centrale créait la monnaie.

Intervention 4 (réaction à l'intervention 3) : Le modèle de la création monétaire par les banques a été généralisé en Europe et dans le monde. Il y a des pays où la dette diminue. La dette n'est pas forcément un phénomène négatif, elle permet d'irriguer l'économie. L'Allemagne a fait baisser la dette, mais au détriment de son peuple. Elle a réussi à assimiler l'ancienne RDA et à surmonter la crise. Le niveau de vie y est maintenant supérieur à la France.

Intervention 5 : Chaque année la dette augmente. Comment va-t-on la rembourser ? Il faut un gouvernement du salut public qui prenne des mesures dures pour résoudre le problème social.

Intervention 6 : La France est la cinquième puissance mondiale. 1% des plus riches possèdent 24% de la richesse totale et 50% des plus pauvres se partagent 5% des richesses.

Intervention 7 : Il n'est pas admissible que les élus, les responsables politiques perçoivent des salaires jusqu'à la fin de leurs vies, même après la fin du mandat ou de la fonction.

Intervention 8 : Les inégalités de revenus sont inacceptables. Il faut augmenter le pouvoir d'achat des plus pauvres. L'Etat doit faire un transfert de richesses en jouant sur la TVA : baisser la TVA sur les produits de première nécessité et les produits d'une valeur de moins de 2000€ et augmenter la TVA sur les produits chers, de plus de 10 000€.

Intervention 9 (réaction à l'intervention 8) : Les baisses de TVA n'ont pas toujours l'effet escompté. Les commerçants s'en saisissent souvent pour augmenter leurs profits. Le mécanisme le plus efficace pour faire baisser les prix reste la concurrence.

Intervention 8 (suite) : On ne peut pas se fier à la concurrence. Il faut trouver une solution rapide pour augmenter le pouvoir d'achat.

Intervention 10 : Il faut indexer les retraites sur le pouvoir d'achat et verser les pensions le 30 du mois et non pas le 8 ou le 9. La taxation écologique est punitive. Aucune banque ne prête aux petits revenus ou petites retraites.

Intervention 11 : La France a été endettée par le passé et elle a annulé sa dette. Le surendettement découle de l'appartenance à l'Europe et du fonctionnement défectueux de l'UE. Il faut un vrai débat sur les raisons de l'appartenance à l'UE.

Le grand débat national

Intervention 13 : Le crédit d'impôt donne lieu à des situations aberrantes, permettant aux personnes qui gagnent plus que le seuil d'imposition (de 1243€/mois) de ne pas payer d'impôts en se faisant rembourser certaines dépenses (services à la personne, dons aux associations, à raison de 60% ou 70%). Les personnes qui sont au seuil d'imposition ou en-dessous n'en profitent pas. Il faut donc revoir le système du crédit d'impôt pour que tout le monde paye des impôts.

Intervention 14 : Le chercheur suisse Marc Chesney propose de remplacer la TVA par une micro-taxe sur les transactions financières permettant de financer toutes les dépenses publiques.

Intervention 15 (réaction à l'intervention 14) : La taxe sur les transactions financières a déjà été proposée, tout comme l'ont été les micro-impôts. Mais dans un monde globalisé, on ne peut s'en sortir avec des mesures locales. Beaucoup de voix, partis populistes et autres, dans les pays européens demandent la sortie de l'UE. Il faut plutôt faire évoluer l'UE de l'intérieur, ne pas s'isoler.

Intervention 16 : Le prix des équipements pour les personnes handicapées (les fauteuils roulants pas exemple) est trop élevé. L'achat, voire la location, sont hors de prix.

Intervention 17 : Quitter ou non l'UE est un faux débat. L'Europe ne marche pas et ne marchera jamais. Il faut la modifier, mais pour cela il faut retrouver la souveraineté. L'Europe n'est pas démocratique.

Intervention 18 : Les responsables politiques cherchent à changer l'Europe depuis des décennies et n'y arrivent pas. La France doit retrouver sa souveraineté et sa monnaie, qui est son âme. La France fait du commerce avec le monde entier. L'unanimité au sein de l'UE l'empêche de fonctionner. Il faut quitter l'UE pour la reconstruire.

Intervention 19 : C'est facile de sortir de l'UE, il faut juste dénoncer deux traités. On nous ment en nous disant que la France ne peut s'en sortir. La seule solution pour la France c'est de revoir sa politique de création monétaire.

Intervention 20 : L'UE a imposé la privatisation de la production d'énergie hydroélectrique (les barrages) alors que d'autres pays ont refusé. Il n'y a pas aux Etats-Unis d'exilés fiscaux car les personnes domiciliées à l'étranger sont obligées de payer la différence d'impôt lorsqu'elles veulent rentrer au pays. La France peut le faire aussi car elle n'a pas besoin de demander l'avis de Bruxelles comme pour la TVA.

Intervention 21 : L'UE est importante car elle rend la France plus forte devant des pays comme la Chine ou les Etats-Unis. Il faut davantage d'Europe, davantage d'harmonisation fiscale et sociale, mais peut-être à moins de pays.

Intervention 22 (réaction à l'intervention 20) : Ce n'est pas simple de régler la question des exilés fiscaux. La France devrait renégocier environ 150 accords internationaux...

Le grand débat national

Intervention 23 : Il faut se féliciter que l'UE existe car on n'a pas eu de guerre depuis 70 ans. Mais l'UE fonctionne difficilement car chaque Etat pèse une voix. L'égalité entre les pays souverains bloque le fonctionnement. Il faut donc moins d'égoïsme pour faire fonctionner l'UE, aller vers une fiscalité plus juste et renforcer la liberté de circulation.

Intervention 24 : On peut régler les problèmes en France en prenant des décisions valables pour 3-4 ans : fixer le niveau du revenu mensuel minimum à 1100€ et plafonner les revenus maximum à 12 fois le SMIC, rembourser la dette en se servant des réserves assurantielles et bancaires.

Intervention 25 : On nous demande de la patience ! Or, depuis des années, ce n'est que le CAC40 qui s'enrichit. La concurrence fait baisser les salaires. On a ras-le-bol de la patience !

Intervention 26 : La recherche de la performance financière des services de l'Etat pour maîtriser la dette est en contradiction avec la recherche de la qualité des services publics. On ne peut gérer l'Etat comme on gère une entreprise. Il faut accepter de perdre un peu d'argent pour le bien des citoyens.

Intervention 27 : Le PIB de la France s'élève à 2200 milliards d'euros. L'Etat prélève 1000 milliards d'euros de taxes et dépense 1200. L'Etat n'est donc pas capable d'assumer tout ce qu'il compte faire. Il faut donc réfléchir à ce que doit et ne doit pas faire l'Etat. La Suède par exemple, l'Etat providence par excellence, a traversé une grave crise dans les années 1990 et s'en est sorti après des réformes très dures. La dette a baissé à 38% du PIB et la croissance est maintenant à 2%.

Intervention 28 : Il faut abandonner le dogme de l'efficacité qui passerait obligatoirement par la concurrence. Le système public n'est pas fermé à l'efficacité. Les fonctionnaires peuvent avoir eux aussi envie de mieux travailler.

Intervention 29 : Après la privatisation des autoroutes il y a plusieurs années, on est aujourd'hui sur le point de privatiser les aéroports et la Française des Jeux. Il est inacceptable de vendre « les bijoux de famille ».

Thème DEMOCRATIE

Intervention 30 : On veut organiser des référendums. Mais comment contrôler les questions posées et comment être sûrs que l'on tient compte de la réponse des citoyens ?

Intervention 31 : Dans le cas du référendum d'initiative citoyenne, ce sont les citoyens qui ont l'initiative des questions. Les mécanismes déclencheurs peuvent être divers :

Le grand débat national

pétitions, associations. Les propositions portées par des associations pourraient être inscrites sur un site dédié et le gouvernant discuterait chaque année les propositions les plus appréciées par le public. Ce qui importe à la fin c'est le mécanisme de la participation, c'est apporter un peu plus de démocratie dans le système.

Intervention 32 : Importons le système suisse des votations, où l'on vote pour tout...

Intervention 33 : N'oublions pas qu'un référendum coûte et que l'on ne peut y soumettre des questions compliquées, mais uniquement des questions auxquelles on répond par oui ou par non.

Intervention 34 : Les décideurs doivent toujours demander l'avis des personnes concernées, faire confiance aux gens. Les politiques sont là pour nous guider, mais cela ne doit pas les empêcher de poser des questions aux gens.

Intervention 35 : Le référendum pourrait être une bonne chose, mais le citoyen doit être parfaitement conscient de ses conséquences. J'y suis hostile. Je suis pour la représentation, car le représentant doit réfléchir et assumer la responsabilité des décisions. La démocratie représentative, même si imparfaite, est meilleure.

Intervention 36 : L'égalité des salaires entre hommes et femmes : à travail égal et à niveau de diplôme égal, les femmes sont payées 9% moins que les hommes et 24% en moins, tous métiers confondus. Les lois ne sont pas appliquées.

Intervention 37 (réaction à l'intervention 36) : On ne peut pas tout gérer par le RIC. La démocratie représentative a des vertus certaines. On peut améliorer le régime politique, en adoptant une part de représentation proportionnelle pour un plus de dialogue et de représentativité. La plupart des pays de l'Europe du Nord pratiquent la représentation proportionnelle en diverses formes.

Intervention 38 : Le mouvement des Gilets Jaunes a le mérite d'avoir obligé les gens à se poser des questions. Les lois servent ceux qui les écrivent. Il faut donc introduire un nombre de députés choisis par tirage au sort à L'Assemblée nationale.

Intervention 40 : Il faut élire le Sénat entièrement à la représentation proportionnelle pour avoir au moins une chambre représentative. Il faut aussi revenir aux mandats présidentiel et parlementaires décalés, pour un plus de dialogue (durant la cohabitation).

Intervention 41 : Un plus de représentativité du Parlement est nécessaire pour susciter la confiance. Les cadres y sont surreprésentés, alors que les ouvriers y sont pratiquement absents. Il faut aussi diminuer l'évasion fiscale, récupérer l'argent pour financer les hôpitaux, les écoles, les EHPAD...

Le grand débat national

Intervention 42 : La participation citoyenne apporte beaucoup à la démocratie. Elle informe les décisions des élus. Elle doit avoir lieu à tous les niveaux de l'Etat.

Intervention 43 : Les abstentions sont le premier parti de France. Il faut comptabiliser les votes blancs.

Thème ECOLOGIE

Intervention 44 : La pollution lumineuse nuit aux animaux et aux insectes. Il faut donc veiller à éteindre les lumières et installer des détecteurs.

Intervention 45 : La taxation écologique est injuste car la pollution ne s'arrête pas à la frontière. Les pays de l'Est polluent énormément et ce sont les Français qui sont taxés.

Intervention 46 : Les voitures électriques ne sont pas une solution entièrement verte car la production des batteries est polluante. Il faudra trouver aussi une solution pour le nucléaire...

Intervention 47 : La meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas. Le progrès technologique permet des solutions. En Chine par exemple, émergent des villes à faible consommation énergétique. Le plus grand défi c'est de ne pas augmenter la consommation d'énergie.

Intervention 48 : L'investissement écologique est pour les riches, les pauvres ne peuvent pas se permettre des voitures électriques. Cessons d'acheter des matières premières à bas prix à l'étranger (du granit par exemple) pour le vendre ensuite cher aux clients. Il faut faire travailler les entreprises locales.

Intervention 49 : Que fait-on des logements indignes ? Des situations comme celle à Marseille sont inadmissibles.

Intervention 50 : Nous sommes dans une boucle où si l'on ne réduit pas la consommation, on va dans le mur. N'est éligible aux aides de l'Etat que l'installation des panneaux photovoltaïques en régime de revente, alors que l'autoconsommation en est exclue. L'Etat ne doit pas conditionner l'aide au recours aux entreprises agréées. L'Etat pourrait aussi financer l'installation sur les voitures du kit éthanol.

Intervention 51 : Il faut sérieusement considérer les avantages et les désavantages de l'adoption d'un revenu universel.

Intervention 52 : Il faut redéfinir ce qu'il faut pour vivre décemment, sans aides. La France est un pays où l'on est payé, mais où l'on ne peut vivre sans les aides.

Intervention 53 : Les collectivités devraient établir des diagnostics d'efficacité énergétique par drones et caméras infrarouges pour signaler aux gens les

Le grand débat national

améliorations à faire. En matière d'inégalités de revenus, il faudrait limiter l'écart des salaires au sein des grandes entreprises à une échelle de 1 à 25 (pas dans les PME). Il faut aussi limiter les indemnités des élus car ils ne sont contrôlés que tous les 5 ans et par un autre élu. Ils ne doivent pas justifier les dépenses de moins de 600€, alors qu'un salarié doit justifier ses frais professionnels, preuve à l'appui.

Intervention 54 : Pour améliorer la mobilité, il faut investir dans le transport public et créer au niveau des territoires un réseau gratuit de transport public, financé par une taxe prélevée sur les ménages et les entreprises.

Intervention 55 : Il faut instituer la gratuité des transports, mais en fonction des revenus.

Intervention 56 : Les communes ont perdu une partie de leurs financements. Comment ramener des ressources financières vers les communes, comment professionnaliser les élus et comment permettre à plus de monde à participer ?

Intervention 57 : Les Gilets Jaunes ont été délaissés par les représentants. On n'a pas vu de députés sur les ronds-points.

Intervention 58 : Il faut réduire le nombre de députés à 300.

Intervention 59 : La limitation de vitesse à 80 km/h a peut-être réduit le nombre d'accidents. Il faut juger en fonction de l'état des routes et des véhicules. Maintenant, nous sommes tous limités et obligés de rouler à côté des camions et des remorques qui sont dangereux et qui eux aussi limités à 80km/h. Par ailleurs, les véhicules roulant à 80 km/h sont plus polluants.